

## COMPTE RENDU DU CVS DU 17 Avril 2023

### Présent.e.s

Hervé CHEMIER, Président CVS  
Thérèse LODEL, Directrice AFTC Alsace  
Théo PRUNEAU, Secrétaire CVS  
Camille JOEGER, Représentante des salariés AJ  
Catherine TRESCH, Représentante des salariés SAMSAH  
*Nora JUCHERT, Représentante du CA AFTC Alsace, absente excusée*  
Philippe BERMOSER, Représentant des usagers  
Denise JAUTZY, Représentante des familles suppléante  
Marie-France PRUNEAU, Représentante des bénévoles

Ouverture de la séance à 16h15

### Lecture de l'ordre du jour

1. Approbation du dernier CR
2. Evolution des consignes COVID
3. Présentation nouveaux livrets d'Accueil
4. Demandes des bénéficiaires
5. Divers

#### 1. Approbation du dernier CR

CR de la réunion de décembre 2022 validé à l'unanimité

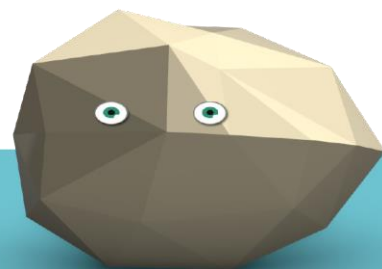
#### 2. Evolution des consignes COVID

A ce jour, l'ARS laisse libre chaque structure de décider de ce qu'elle souhaite mettre en place en termes de mesures de sécurité concernant la COVID19.

Le port du masque est toujours obligatoire dès lors qu'un professionnel et un bénéficiaire accompagné / une famille sont présents.

Il est proposé, du fait de l'amélioration de la situation sanitaire actuelle :

- Au printemps et en été : lever le port du masque à l'AJ et au SAMSAH lors des accompagnements dès lors que la distanciation d'un mètre peut être respectée. Maintenir l'aération systématique et récurrente des locaux et des véhicules.
- En automne et en hiver : maintenir le port du masque pour limiter le risque de contamination sur ces périodes à fort taux de propagation microbienne





Sur les 2 périodes, les consignes de désinfection (hygiène des mains et des locaux) restent inchangées.

Bien entendu, des masques seront à disposition dans toutes les structures tout au long de l'année et les personnes souhaitant maintenir le port du masque pourront le faire.

Avis du CVS

- Accord unanime avec rajout des clauses suivantes :
  - Augmenter la vigilance sur l'aération des locaux avec un vrai suivi
  - Lorsqu'une personne présente des symptômes: port du masque systématique pour la personne qui tousse par exemple.

### **3. Présentation des nouveaux livrets d'Accueil SAMSAH et AJ**

Avec l'évaluation de la qualité en cours pour le SAMSAH et l'AJ, des modifications et ajouts ont dû être faits sur les livrets d'accueil / règlement de fonctionnement pour mise en conformité.

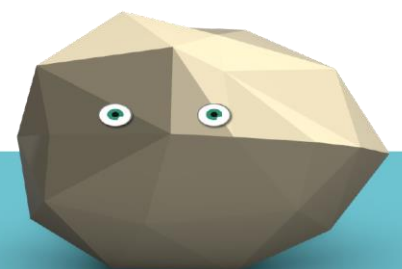
Soumission de ces modifications et ajouts au CVS pour avis consultatif:

- Les livrets sont transmis par mail / version papier lors de la réunion de ce jour. La validation se fera au prochain CVS après prise en compte des remarques / questions / propositions des membres du CVS

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet de l'AFTC Alsace.

### **4. Demandes des bénéficiaires**

- 6 demandes concernant le fait ne plus porter les masques
- 17 demandes concernant des activités spécifiques à l'AJ. Ces demandes seront traitées lors des réunions hebdomadaires de l'Accueil de Jour
- 7 demandes concernant les repas de l'Accueil de Jour. Les mêmes remarques sont faites depuis le dernier CVS. La direction de l'Accueil de Jour continue à maintenir une veille concernant les prestataires. Il est cependant souligné le rapport qualité prix très intéressant et le côté très disponible et adaptable du prestataire actuel
- Diverses remarques concernant la logistique / sécurité
  - Des questions relatives à la voirie publique ont été posée : rappel au dernier CR CVS: l'UGECAM est responsable et propriétaire. L'AFTC Alsace a déjà demandé des aménagements, sans retour du propriétaire.
  - Barres des WC « carré » à revoir pour plus de sécurité : l'ergothérapeute du SAMSAH sera mobilisé pour venir préconiser des améliorations. Aucun accident n'a encore eu lieu.
  - Remarques concernant les transports
    - Ceinture de sécurité : une révision va être envisagée pour le contrôle des ceintures (Théo prendra contact avec la société pour organiser).





- Stationnement du véhicule sur le terrain de pétanque : proposition de garer le véhicule à l'avant (entrée professionnelle) lorsque le terrain doit être utilisé pour pétanque / boccia / molky
- Nettoyage des véhicules : rappel de l'historique pour le maintien de l'activité suite à l'arrêt de l'ARASC ancien prestataire transport. Rappel est fait au prestataire d'un nettoyage hebdomadaire. Théo rappelle l'engagement signé dans règlement de fonctionnement concernant l'hygiène. Sera proposé au prestataire de faire un contrôle avec retour au responsable. La personne responsable de « salissure » devra alors nettoyer d'elle-même (en fonction de ses capacités).
- Abri pour les fumeurs : mis dans les plans d'investissements, des devis vont être réalisés pour étudier la faisabilité.  
Rappel à la civilité aussi, beaucoup de mégots sont trouvés par terre et ce sont les salariés qui ramassent les restes des bénéficiaires. Proposition faite par Madame JAUTZY : un roulement sera mis en place chez les fumeurs pour nettoyer et faire une inspection avec une éducatrice.  
Proposition validée à l'unanimité
- Entrée bénéficiaire, barre en aluminium qui gêne certains en fauteuil. L'ergothérapeute du SAMSAH sera mobilisé pour préconisation

## 5. Divers

### Préparation des hospitalisations par le SAMSAH

Depuis 3 ans, le SAMSAH offre la possibilité à chaque bénéficiaire accompagné de disposer d'une Fiche de Liaison d'Urgence (FLU) dans laquelle sont consignées des informations comme les antécédents médicaux et chirurgicaux, les pathologies dites actives, les vaccins, etc., mais également les coordonnées des personnes comme le médecin traitant ou la personne de confiance du bénéficiaire.

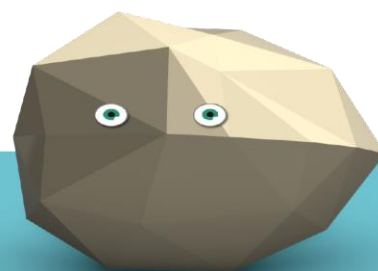
Pour les personnes vivant dans les Habitats Accompagnés et Inclusifs, cette fiche est mise à disposition dans le bureau des Auxiliaires de Vie, systématiquement sous pli et cachet « secret médical ».

Pour les personnes qui ne résident pas au sein des HAI, la FLU est proposée et chaque bénéficiaire peut décider s'il souhaite ou non en avoir une à son domicile.

Aucune trace de FLU n'a été trouvée dans les archives du service avant 2020. Elle a pu être développée en lien avec Médialis, prestataire du dossier médical sécurisé de l'utilisateur utilisé par le SAMSAH et l'AJ.

Un document appelé « Habitudes de Vie » permettant une présentation des habitudes quotidiennes du bénéficiaire existe également et peut être transmise.

Concrètement, il arrive que malgré la transmission de la FLU lors des hospitalisations (préparées ou d'urgence) le service d'hospitalisation n'en prend pas connaissance. Des Habitudes de Vie non plus.



Le chef de service du SAMSAH a pris contact début d'année 2023 avec la directrice qualité des HUS (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg) pour voir comment mieux préparer et assurer la prise en soin des personnes accompagnées par l'AFTC Alsace lors d'une hospitalisation. Cela fait suite à une demande de 2022 où le SAMSAH avait souhaité pouvoir identifier et rencontrer les référents handicap des services des HUS. Demande à l'époque restée sans réponse. Le chef de service à relancé la directrice des HUS il y a 2 semaines.

### **Violence des familles/proches à l'encontre des professionnels de l'AJ et du SAMSAH**

Théo PRUNEAU et Thérèse LODEL amène au CVS une recrudescence des actes d'incivisme voire de violence de la part des familles / proches des bénéficiaires accompagnés par l'AJ et le SAMSAH à l'encontre des professionnels, et ce malgré un professionnalisme, un investissement, un engagement sans faille des équipes actuelles.

On parle ici de menaces verbales, d'agressions, de diffamation, etc.

Ces attitudes mettent en péril l'accompagnement des bénéficiaires car cela impacte directement les professionnels des services dans leur investissement et leur motivation.

Il est précisé que les familles / proches ayant ce genre d'attitude représente une très grande minorité au regard du nombre de personne accompagnées mais les faits sont très récurrents et la direction a constaté une escalade dans les violences de la part de certaines familles.

La direction des structures médicosociales alerte régulièrement la CEA et l'ARS de ces événements.

Cette situation ne pouvant plus durer, Théo PRUNEAU et Thérèse LODEL demande l'avis du CVS sur des actions qui pourraient être mise en place afin de ne pas laisser la situation perdurer.

- Mettre en place des ateliers d'information / sensibilisation thématiques à destination des familles et proches
- Identifier le référent des familles du CVS comme un médiateur possible mobilisable par les proches mais aussi les professionnels
- Proposition de Madame JAUTZY : faire des témoignages des familles dans la Gazelle pour mettre aussi en avant les choses positives et donner la parole à ceux qui sont satisfaits

Les propositions sont validées et seront déployées dans les prochains mois.

Le prochain CVS aura lieu à l'AJ le 04 Septembre 2023. La séance est levée à 18h30

